

# LA RÉVOLUTION CONTRACEPTIVE AU BURUNDI

*Perspectives Pour Bénéficiaire  
D'un Dividende Démographique*

*Étude financée par  
UNFPA et UKAID*



*Décembre 2016*

## RÉSUMÉ EXÉCUTIF

La population du Burundi a presque quadruplé depuis l'indépendance du pays en 1962. En effet, la population du Burundi mi 2015 pouvait être estimée à près de 11 millions d'habitants contre 2,9 millions en 1962. Cette croissance très rapide dans un pays où 90% de la population vit toujours en milieu rural, essentiellement d'une agriculture de subsistance, a considérablement aggravé la pression sur les ressources naturelles. Elle a conduit à une densité exceptionnelle, d'environ 400 habitants au km<sup>2</sup>, qui est la 3<sup>ème</sup> densité la plus élevée d'Afrique après celle du Rwanda et de Maurice.

Si la population totale a été multipliée par quatre, la population rurale l'a été par 3,5, et la population urbaine par 23. La population urbaine devait être en 2015 de plus de 1,3 million de personnes. Mais, elle ne représentait toujours que 12% de la population totale, soit le taux d'urbanisation le plus faible d'Afrique.

L'augmentation rapide de la population au Burundi est la conséquence du maintien sur plus de 50 ans d'une fécondité élevée, et d'une baisse importante de la mortalité. On a noté cependant récemment une forte augmentation de l'utilisation de la contraception moderne au Burundi qui serait passée de 18% des femmes en union (mariées ou vivant maritalement) en 2010 à 38% en 2015, ce qui suggère que la fécondité pourrait être en 2015 inférieure à 5 enfants par femme contre 6,4 en 2010. L'hypothèse de l'amorce d'une baisse de la fécondité n'est donc pas à exclure. Toutefois, les niveaux de mortalité et de fécondité restent toujours élevés, et indiquent que le Burundi est encore loin d'avoir achevé sa transition démographique, ou passage de niveaux de mortalité et de fécondité élevés non maîtrisés à des niveaux plus faibles maîtrisés, comme c'est le cas aujourd'hui dans la plupart des pays émergents ou à économies émergentes.

---

*Une croissance  
démographique forte  
qui a conduit à une  
densité exceptionnelle*

L'évolution future de la population du Burundi et de ses caractéristiques va dépendre des évolutions de la fécondité, de la mortalité et des mouvements migratoires.

---

*Projections et prospectives :  
la population va plus ou  
moins doubler d'ici 2050*

Toutefois, parmi ces trois composantes, c'est l'évolution future de la fécondité qui va jouer le rôle déterminant. Et cette évolution sera le résultat principalement de la progression plus ou moins rapide de l'utilisation de la contraception par les femmes et les couples burundais. Les trois hypothèses faites à ce sujet : progression la moins rapide, intermédiaire et progression la plus rapide de la contraception, conduisent en 2050 à des populations comprises entre 18,4 et 22,2 millions d'habitants correspondant à un nombre moyen d'enfants par femme compris entre 1,9 et 3,0 enfants.

En dépit donc la baisse de la fécondité projetée, à cause de l'importance actuelle de la jeunesse (deux Burundais sur trois ont moins de 25 ans), de la poursuite attendue et souhaitable de la baisse de la mortalité, et des niveaux toujours élevés de fécondité, on doit s'attendre d'ici 2050 à la poursuite de la croissance démographique, et à plus ou moins, à un

doublement de la population du pays et de sa densité.

La différence essentielle entre les résultats de ces projections ne porte cependant pas sur la taille de la population, mais sur leurs structures par âge. En effet, avec l'hypothèse de diffusion la moins rapide de la contraception, le nombre de naissances et d'enfants continue d'augmenter ; et en 2050 il y a encore 58 dépendants contre 85 en 2015, de moins de 15 ans et de 65 ans et plus, à la charge de 100 actifs potentiels de 15-64 ans.

Par contre, avec l'hypothèse de diffusion la plus rapide de la contraception, on arrive à une légère diminution du nombre des naissances et des effectifs de moins de 15 ans ; et il n'y a, en 2050, que 44 dépendants à la charge de 100 actifs potentiels de 15-64 ans, soit un taux de dépendance démographique plus favorable à l'épargne et aux investissements du fait de la maîtrise des dépenses consacrées auparavant à des jeunes de plus en plus nombreux.

---

*Bénéficiaire du dividende  
démographique :  
quelles perspectives pour  
le Burundi ?*

L'ouverture d'une « fenêtre d'opportunité démographique » associée à la transition démographique permet éventuellement de bénéficier d'un premier dividende démographique. L'ouverture de cette fenêtre est caractérisée par la diminution du nombre de dépendants et l'augmentation du nombre d'actifs potentiels. C'est la première condition à remplir pour bénéficier à terme d'un dividende démographique. Ce processus est amorcé au Burundi, mais les taux de dépendance y restent encore élevés, ce qui freine l'augmentation mécanique du PIB par tête, résultant de la diminution du nombre de dépendants.

Le bénéfice d'un dividende démographique reste toutefois un phénomène économique et c'est pourquoi il est défini comme l'accélération potentielle de la croissance économique et de l'augmentation des revenus des ménages rendue possible par la transition démographique. Le processus conduisant au dividende démographique

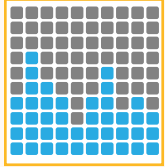
peut être décrit comme suit : en stabilisant le nombre de naissances et de jeunes enfants, une maîtrise rapide de la fécondité permet de réduire en particulier les dépenses en santé et en éducation induites auparavant par l'augmentation continue du nombre des naissances et de jeunes. Mais, le « gain » correspondant doit être correctement utilisé.

En effet, ce processus ne conduit à une croissance économique soutenue et à un développement durable que :

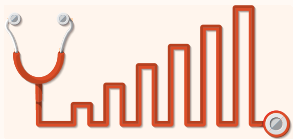
- 1) si l'augmentation de la population d'âge actif se traduit par une augmentation de la main-d'œuvre employée,
- 2) s'il y a une diminution du ratio de dépendance économique ou réel, c'est-à-dire la charge effective que représentent pour 100 personnes ayant un emploi, les dépendants sans activité rémunératrice, tous âges confondus, et
- 3) si le « gain » créé par la diminution des charges est bien utilisé, c'est à dire investi dans des activités productives et créatrices d'emplois et le capital humain.

En clair, l'accélération de la croissance économique et des revenus des ménages induite par la transition démographique, c'est-à-dire la « capture » du dividende démographique, suppose la mise en œuvre simultanée et coordonnée de politiques et programmes visant à :

- 1 Accélérer la transition démographique, condition initiale nécessaire au changement de la structure par âge et donc à la diminution des taux de dépendance,
- 2 Améliorer la qualité du capital humain (en santé, éducation et formation professionnelle),
- 3 Accroître l'épargne, les investissements publics et privés; et les performances économiques,
- 4 Créer suffisamment d'emplois productifs et rémunérateurs, notamment pour les jeunes, et
- 5 Créer un environnement politique juridique et institutionnel adéquat permettant aux investisseurs et à tous acteurs économiques d'opérer dans des conditions satisfaisantes. Les divers modèles utilisés pour quantifier le dividende démographique, mettent tous en évidence l'impact positif sur la croissance économique de la diminution des taux de dépendance, ainsi que l'amélioration du capital humain, et la création d'emplois productifs.



*Le Burundi face aux défis de la croissance, de l'amélioration de son capital humain, de l'emploi, et de la gouvernance*



La croissance **économique** du Burundi et sa capacité à développer une économie robuste et compétitive afin d'assurer une meilleure qualité de vie aux Burundais, dépendra donc pour une large part de sa capacité à mettre en œuvre simultanément les politiques nécessaires pour bénéficier du dividende démographique. Les défis à relever dans les divers domaines concernés sont considérables.

Les performances économiques de ces dernières années ont été inférieures aux attentes, du fait en particulier de la dépendance trop importante de l'économie de l'agriculture vivrière et d'exportation, les prix des produits exportés : café, thé, coton, étant très variables sur les marchés internationaux. Le meilleur résultat récent est celui de la période 2010-2014 pendant laquelle la croissance économique moyenne enregistrée a été 4,3% par an. Mais cette croissance reste insuffisante pour permettre une augmentation substantielle du PIB par tête, qui est l'un des plus faibles du monde, et de réduire la pauvreté qui

concerne deux Burundais sur trois.

Dans le domaine de la **santé**, il conviendra de poursuivre la lutte contre les maladies transmissibles, principale causes de décès qui touchent surtout les enfants, mais aussi d'accroître les dépenses de prévention et de prise en charge des maladies non transmissibles (accidents cardio-vasculaires, diabète, cancers) qui vont concerner de plus en plus de personnes. Or, le financement récent des dépenses de santé reste faible et fragile, car il a été très dépendant ces dernières années de financements extérieurs dont la pérennité n'est pas assurée.

Au-delà donc de la reconnaissance de l'importance d'avoir une population en bonne santé, il conviendra d'anticiper à partir d'objectifs réalistes et réalisables et de données sûres, les coûts correspondants à ces objectifs et d'identifier les sources de financement correspondantes.



Concernant ***l'éducation***, il conviendra d'arriver d'abord à une utilisation plus efficace des ressources et à l'amélioration de la gouvernance du système éducatif, ceci afin de réduire les coûts par élève et mieux maîtriser l'augmentation prévisible des dépenses à consacrer à l'éducation.

Dans les années qui viennent, il faudra en effet résorber les retards scolaires au primaire et au secondaire, accroître les taux de scolarisation au secondaire et au supérieur, et aussi développer les filières techniques et scientifiques afin d'améliorer l'employabilité des jeunes. Il conviendra également de s'assurer du maintien à tous les niveaux d'une qualité acceptable des enseignements dispensés, d'éliminer complètement les disparités garçons filles aux niveaux secondaire et supérieur, et de promouvoir l'emploi des femmes à ces niveaux où elles sont sous-représentées. Comme pour la santé, des objectifs réalistes et réalisables devront être retenus à chaque niveau du système éducatif.



En matière ***d'emploi***, permettre l'accès à un emploi « décent » à tous les jeunes, constituera probablement le défi le plus redoutable à relever dans les 20 prochaines années. Il faudra à la fois en effet :

- 1) améliorer les conditions d'activité et les conditions de vie des millions de travailleurs insuffisamment ou pas rémunérés qui sont aujourd'hui occupés dans le secteur informel, notamment agricole,
- 2) arriver à créer suffisamment d'emplois décents, dans le secteur formel mais aussi informel, pour répondre, du moins en partie, aux aspirations des dizaines de milliers de jeunes chômeurs que compte actuellement le pays, et,
- 3) anticiper l'arrivée d'ici 2025 de 1,5 million de jeunes sur le marché de l'emploi. L'ajustement à cette situation dans le contexte actuel de sous-emploi massif et de chômage urbain élevé, sera difficile, en particulier pour les jeunes diplômés dont les attentes sont importantes. Cette situation pèse sur les conditions de vie des familles dont les enfants restent à leur charge, ce qui implique des sacrifices importants pour donner à ces enfants un accès à l'éducation qui malheureusement ne leur garantit pas toujours l'accès à l'emploi formel, stable, espéré. La Politique nationale de l'emploi adoptée en 2014, s'efforce de répondre à ces défis.

Enfin, en matière de **gouvernance**, des avancées ont été notées ces dernières années concernant le climat des affaires. Mais le classement du Burundi, qu'il s'agisse de celui de « Transparency International » sur la corruption, du « Doing Business Report » sur le climat des affaires, et de « l'Indice Mo Ibrahim » sur la qualité de la gouvernance, indiquent que des progrès considérables restent à accomplir pour améliorer l'attractivité du pays et son image à l'extérieur.

## Les politiques publiques du Burundi face aux défis démographiques

### VISION 2025

# 3

Enfants par femme



Pour faire face à ces défis, le Burundi a adopté en juin 2011 la « Vision Burundi 2025 » qui propose un ensemble cohérent de politiques à mettre en œuvre afin de mettre le Burundi sur la voie du développement durable à l'horizon 2025. De ce fait, toutes les politiques et tous les plans et programmes adoptés après mi 2011 s'inscrivent dans le cadre de cette Vision.

C'est la reconnaissance de la Vision 2025 que « La maîtrise de la démographie devient incontournable et constitue un défi majeur pour un pays où 90% de la population vivent de la terre » qui est à l'origine de la prise en compte, tardive il est vrai, dans les politiques, plans et programmes adoptés

récemment du défi posé par la croissance rapide de la population.

C'est ainsi que la « Déclaration du gouvernement en matière de politique démographique nationale » adoptée en Conseil des ministres en octobre 2011, reprend l'objectif de la Vision de réduire la croissance démographique du pays à 2% en 2025, auquel elle a ajouté d'autres objectifs, comme celui d'arriver à trois enfants par femme en 2025 et à une prévalence de la contraception de 50%, ainsi que des objectifs d'augmentation de l'espérance de vie à la naissance et de réduction de la mortalité maternelle et de la mortalité des enfants avant cinq ans.



Les politiques, plans et programmes adoptés ensuite en santé et en santé de la reproduction, en particulier le Plan d'accélération de la planification familiale du Burundi 2015-2020, prennent tous en compte la dimension démographique et l'objectif de réduction de la croissance démographique de la Vision Burundi 2025. Il en va de même du Cadre Stratégique de croissance et de Lutte contre la Pauvreté, le CSLP II 2012-2016, qui rappelle la nécessité de mettre en œuvre « une politique volontariste de maîtrise de la démographie » par des interventions directes dans le domaine de la fécondité parallèlement à des actions pour la baisse de la mortalité. Il retient également pour la période couverte un certain nombre d'indicateurs économiques, sociaux et démographiques, tels que les valeurs du PIB global et par tête, et les taux de croissance correspondants.

Selon les données disponibles fin 2016, la mise en œuvre du CSLP II a permis des progrès appréciables depuis 2012 sur le plan du développement humain, et les objectifs concernant la maîtrise de la croissance démographique et de la fécondité peuvent être considérés comme atteints voire dépassés. Par contre les résultats en termes de croissance économique sont très en dessous des objectifs retenus quelle que soit la source considérée.

La maîtrise informée de la fécondité, et la pleine contribution des femmes aux activités économiques et au développement du pays dépendent aussi de son statut dans la société. Or, les opportunités offertes aux femmes burundaises et la reconnaissance de leurs droits souffrent toujours de diverses limitations. C'est pourquoi le Gouvernement a adopté une nouvelle Politique Nationale Genre 2012-2025, dont le but est de contribuer à la réalisation de l'équité et de l'égalité de genre au Burundi, au travers deux objectifs globaux :

- 1) L'instauration d'un environnement socioculturel, juridique, économique, politique et institutionnel favorable à la réalisation de l'égalité de genre, et
- 2) L'intégration effective du genre dans les interventions de développement dans tous les secteurs.

---

## Réaliser la révolution contraceptive au Burundi

Une douzaine au moins de partenaires au développement intervient aux côtés des autorités du Burundi dans le domaine de la santé de la reproduction et de la thématique population et développement au sens large. Il s'agit de diverses agences du système des Nations unies, dont l'UNFPA, d'institutions régionales, interétatiques, des coopérations bilatérales, et d'organisations non gouvernementales. Leurs programmes s'inscrivent également dans le cadre de la Vision Burundi 2025.

L'utilisation de **la contraception** au Burundi a fortement progressé ces dernières années, et **elle a été multipliée par deux depuis 2010**. L'estimation de la prévalence contraceptive en 2015 (38% pour les méthodes modernes, et 42,3% pour l'ensemble des méthodes) situe le Burundi dans le monde à un niveau intermédiaire, à mi-chemin de l'achèvement de sa « révolution contraceptive », révolution qui est aujourd'hui achevée dans de

nombreux pays en développement et quelques pays d'Afrique subsaharienne. La question maintenant est de savoir si le Burundi peut achever rapidement ou non cette « révolution contraceptive », c'est-à-dire l'utilisation de la contraception par 60 à 85% des femmes mariées ou vivant maritalement.

En fait, la poursuite à un rythme soutenu de la progression de l'utilisation de la contraception au Burundi est loin d'être acquise. En effet la demande en planification familiale qui est de 54% est insuffisante, à cause de la persistance de normes natalistes toujours bien ancrées dans la société. Aussi, la demande est très majoritairement une demande en espacement, ceci pour réaliser un nombre idéal d'enfants qui reste élevé, en moyenne de l'ordre de quatre enfants par femme quels que soient le niveau d'éducation, l'âge, la résidence, et le revenu des ménages.

Pour faire sauter le verrou à la poursuite de la progression rapide de l'utilisation de la contraception au Burundi, il conviendrait :

- 1 *De porter la demande exprimée en planification familiale à au moins 70%,*
- 2 *De promouvoir un nombre idéal d'enfants de trois enfants au plus, et*
- 3 *D'arriver à une demande à des fins d'espacement des naissances d'environ un tiers de la demande totale, contre deux tiers aujourd'hui.*

Si le Burundi veut bénéficier pleinement, le plus rapidement possible, du premier dividende démographique via la réalisation de sa révolution contraceptive, de nouvelles initiatives devront être prises en 2017. Il s'agit en particulier :

- 1 *De l'adoption d'une véritable politique de population,*
- 2 *Du lancement d'une campagne permanente d'information, d'éducation, de communication (IEC) et de changement des comportements (CCC), et*
- 3 *De l'amélioration du conseil et des services en planification familiale dans tout le pays.*

La poursuite de la progression rapide de l'utilisation de la contraception a évidemment un coût qu'il convient d'estimer correctement et d'anticiper. Mais il faut souligner aussi que la diffusion de la contraception entraîne des bénéfices pour la population et pour le pays. Les études réalisées à ce sujet pour plusieurs pays d'Afrique subsaharienne, indiquent que les gains réalisés du fait de la maîtrise de la fécondité, dans les domaines de l'éducation, des vaccinations, de l'approvisionnement en eau, de la santé maternelle, et de la lutte contre le paludisme, sont en 10 ans, en gros, cinq fois plus importants que les dépenses supplémentaires nécessitées par l'augmentation de la prévalence de la contraception. Un investissement supplémentaire en planification familiale doit donc être aussi considéré comme un investissement avec des retours très importants

Le nombre et l'importance des documents consultés pour la réalisation de cette étude doit nous inciter à en dégager quelques conclusions majeures.

**Cinq conclusions** ou idées fortes se dégagent selon nous, du tour d'horizon effectué sur les évolutions démographiques passées et futures du Burundi, les défis socio-économiques auxquels le pays est confronté, les politiques, plans, programmes adoptés, et les possibilités de réaliser la révolution contraceptive et la transition démographique.

*La première conclusion* est que les idées sur les questions de population ont beaucoup évolué depuis le début des années 2000, et que les approches dogmatiques traditionnelles opposant néo malthusiens et anti-malthusiens n'ont plus guère de sens aujourd'hui. Il apparaît clairement aujourd'hui qu'il n'y a pas de développement sans maîtrise de la croissance démographique, et donc sans transition démographique. Au Burundi, la reconnaissance de la nécessité de réduire la pression démographique sur les ressources dans tous les programmes de développement a certes été tardive, mais elle semble faire consensus aujourd'hui.

*La seconde conclusion* forte à retenir est l'importance des interrelations qui existent entre planification familiale, révolution contraceptive, transition démographique et développement économique durable. Une approche holistique du dividende démographique doit intégrer et viser à la fois l'amélioration de la santé de la mère et de l'enfant, l'autonomisation de la femme et la reconnaissance de ses droits reproductifs, et l'amélioration du niveau de vie de la population et le développement durable. Une telle approche doit souligner aussi qu'il est possible et souhaitable d'accélérer l'utilisation de la contraception jusqu'à la satisfaction complète de la demande potentielle en planification familiale.

Les actions de sensibilisation sur les enjeux associés à l'atteinte du dividende démographique entreprises par l'UNFPA au Burundi en 2016 vont clairement dans ce sens.

## Quelques conclusions et recommandations

*La troisième conclusion* à retenir concerne le lien entre demande exprimée en planification familiale et normes sociales. Si la demande exprimée en planification familiale en Afrique subsaharienne et au Burundi reste insuffisante et très majoritairement une demande en espacement, c'est parce que les nombres idéals d'enfants exprimés par les femmes restent élevés dans quasiment tous les milieux et à tous les âges. La satisfaction complète de la demande en planification familiale doit viser à ce que toutes les femmes aient pleinement conscience de leurs droits d'avoir, au moment où elles le voulaient, le nombre d'enfants qu'elles jugent convenable par rapport à leurs souhaits et à leurs moyens. L'atteinte de cet objectif suppose que les femmes et les couples soient correctement informés des avantages et des inconvénients respectifs de la famille de taille réduite et de la famille nombreuse.

*La quatrième conclusion* a trait à la mise en œuvre des politiques, plans et programmes adoptés. Grâce à la Vision Burundi 2025, le pays dispose depuis 2011, d'un instrument de planification du développement à long terme, qui a inspiré toutes les politiques, et tous les plans et programmes adoptés par la suite. Mais l'existence de documents de stratégie, de politiques, plans et programmes, aussi remarquables soient-ils ne garantit pas leur mise en œuvre. L'évaluation de leur mise en œuvre et des résultats obtenus devrait être plus systématique.

*La cinquième et dernière conclusion* majeure à retenir est que le bénéfice du dividende démographique n'est pas automatique. En effet, pour bénéficier pleinement du premier dividende démographique, il convient de mettre en œuvre simultanément des politiques, plans et programmes visant à :

- 1 Accélérer la transition démographique,
- 2 Améliorer le capital humain (éducation et santé),

- 1 Augmenter l'épargne et les investissements,
- 2 Créer un grand nombre d'emplois décents, et
- 3 Promouvoir la bonne gouvernance. La mobilisation de moyens importants, tant au niveau du pays qu'auprès des partenaires du Burundi sera nécessaire pour relever les défis correspondants. Il faut en être pleinement conscient.

Enfin, compte tenu de l'objectif affirmé dans la Vision Burundi et dans la Déclaration du Gouvernement en matière de politique démographique, cette étude se termine par quelques suggestions à l'intention des autorités, de la société civile et des partenaires techniques et financiers du Burundi. Celles-ci sont détaillées en conclusion du présent document.